

STROLLAD POBL VREIZH

**F.L.B.**

PARTI REPUBLICAIN BRETON

# DOUAR BREIZ

# république bretonne

## EDITORIAL

construire  
un pays.

Voici le premier journal séparatiste breton. Enfin !... Tout le monde en Bretagne sait que les séparatistes existent, qu'ils existent depuis que la Bretagne vit sous le régime français. Mais qui sont-ils? Que veulent-ils? Qui sommes-nous, nous les rebelles, nous qui refusons la soumission et le mépris, nous qui batissons la Bretagne à venir?

Longtemps discrédité, longtemps calomnié, le séparatisme breton a été poussé à la clandestinité. A qui la faute? Peu importe. Mais il est temps que l'on nous connaisse autrement que comme des conspirateurs; et c'est pourquoi nous avons décidé de nous exprimer à visage découvert.

Nos adversaires ont dit de nous : ce sont des fanatiques, des enrégés. Sans doute parce que nous aimons passionnément notre peuple et notre terre. Cette passion, qui est loin d'être aveugle, les choquent car ils appartiennent à un vieux monde qui se refroidit, le vieux monde qui agonise et dont la France est un des fleurons les plus caractéristiques.

Nos adversaires ont dit de nous : ce sont des barbares, des extrémistes de droite ou de gauche. Est-ce donc être extrémiste que de combattre pour la liberté, que ce soit en Pologne, au Salvador, ou en Bretagne? C'est vrai que nous n'apprécions que médiocrement les petites querelles des guignols de la politique officielle. Que l'on nous excuse de tenir ces turbulences pour dérisoires devant un héritage national millénaire et le combat engagé pour reconstruire un pays.

Nos adversaires ont dit de nous : ce sont des marginaux, des isolés. Sans doute le flambeau de la Liberté Armorique n'est aujourd'hui porté que par une petite minorité, quoique sa flamme réchauffe le cœur de milliers de nos compatriotes. Mais combien étaient-ils, les rebelles Irlandais avant 1916, les résistants français en 1940, les séparatistes algériens de 1956? Et peut-on comparer le bois d'une alouette avec celui d'un fagot sec? Que le peuple breton nous pardonne notre petit nombre; les bons boulangers n'ont besoin que de peu de levain pour faire lever le pain, et personne ne leur en fait grief.

Nos adversaires ont dit de nous : ce sont des inconscients, des fous, ils viennent trop tôt, ou ils viennent trop tard... Ils ont colporté des calomnies, ils ont tenté de nous salir. Mais peu importe; car nous sommes là, nous existons. Et aujourd'hui, nous prenons la parole.

Nous le disons bien sincèrement, toutes les calomnies et toutes les basses attaques dirigées contre nous ne nous ont laissé aucune aigreur, aucune amertume. Nous nous sommes fixés un but constructif, METTRE EN PLACE UNE REPUBLIQUE BRETONNE, et rien ne nous fera dévier de notre route. Notre objectif, c'est la libération nationale et non la vengeance ou les règlements de compte.

Nous prenons la parole car, que chacun le sache, il n'est jamais trop tôt, ni trop tard, pour proclamer le droit du peuple breton A LA SOUVERAINETE, pour proclamer la vérité, pour dire qu'on ne peut fixer des limites à la marche d'une Nation. En effet, toutes les régionalisations, tous les «statuts spéciaux», toutes ces «autonomies régionales» ne sont que des privilèges fragiles et sans lendemain, des élégances qui seront emportées par la première bourrasque, les premières difficultés gouvernementales. Les architectes sérieux bâtissent leurs maisons sur du roc et leur pays sur un seul statut : celui d'indépendance.

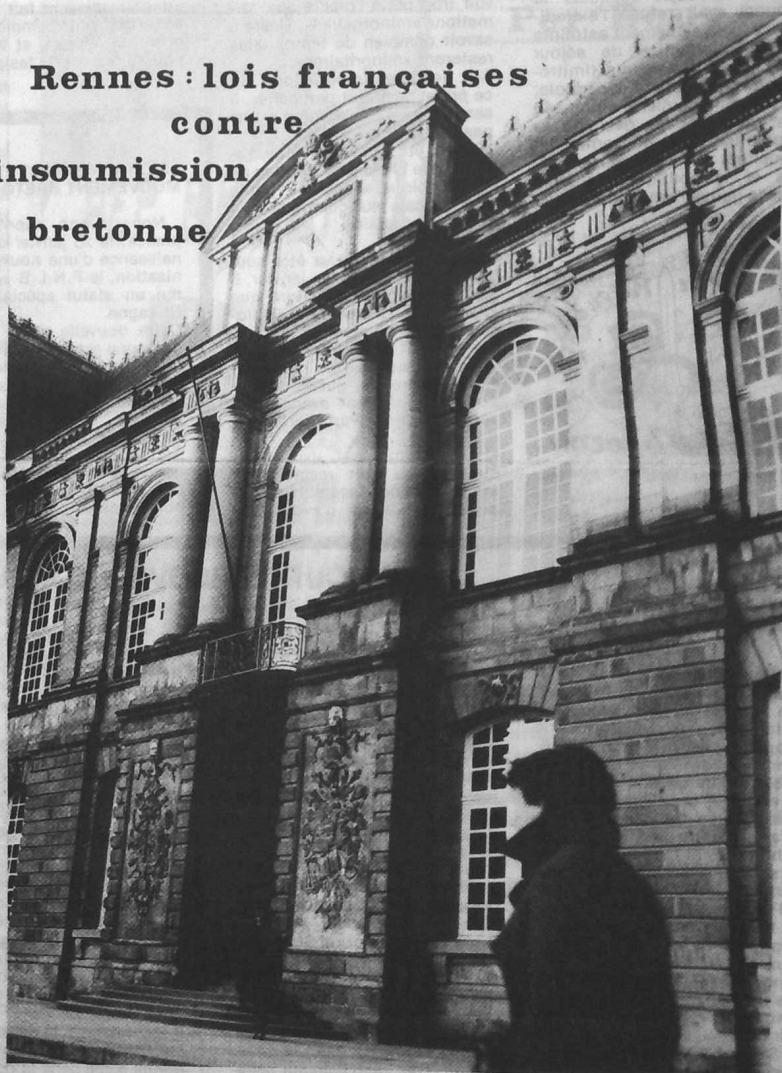
Nous prenons la parole car il est temps de dire qu'un esclave, même assuré du respect, de la compréhension et des faveurs de son maître, reste malgré tout un esclave; il peut être vendu, il peut être amputé, il peut être mis à mort. Et cela est vrai aussi pour une nation soumise à un état étranger. Nous accuserait-on de pessimisme? Nous laisserons les nantais expliquer comment on ampute la Bretagne; nous laisserons les paysans bretons expliquer comment ils ont été vendus à Bruxelles et sacrifiés sur l'autel de l'«Europe»; nous laisserons les bretonnants révéler comment on tue une langue.

Les régionalistes craintifs diront que nous ne sommes pas réalistes : c'est leur stupidité. Quand les potions et les calmants ont fait la preuve de leur inefficacité, ce sont les chirurgiens qui sont souvent les seuls réalistes. Et, dans une telle opération, la Bretagne n'a vraiment rien à perdre.

Tous les bretons, qu'ils soient paysans ou ouvriers, artisans, employés, étudiants, lycéens, tous peuvent nous rejoindre et collaborer à ce formidable projet de société : la re-conquête d'une Nation et l'instauration d'une République Bretonne.

L'ouvrage ne manquera pas.

Rennes : lois françaises  
contre  
insoumission  
bretonne



## SOMMAIRE

PENNAD-KAOZ GANT PER ROUE  
LIBERATION DE LA BRETAGNE :

QUELQUES POINTS DE LOGIQUE

CARTE BLANCHE A ALBERT POULAIN  
DU F.L.B A S.P.V.







# o b l V r e i z h

## LIBERATION DE LA BRETAGNE : QUELQUES POINTS DE LOGIQUE

C'est devenu une habitude, quand on parle du «problème breton», d'évoquer les grands principes et les grands sentiments : «droits de l'homme», «droit à la différence», «culture», «oppression», «identité», etc... Mais les grands principes finissent par faire de la Bretagne une espèce de théorie abstraite et finalement assez ennuyeuse, tandis que les grands sentiments la font passer pour une victime pitoyable qui attend non pas la guérison mais les derniers sacrements.

Je n'évoquerais pour ma part ni les grands principes, ni les grands sentiments. Qu'on me pardonne cette désinvolture, mais je pense (et je ne suis pas le premier) qu'il n'existe pas de «problème breton»; il existe un problème français en Bretagne, le problème de l'existence d'un pouvoir français en Bretagne.

Et ce problème n'est pas seulement d'ordre philosophique; il est aussi d'ordre technique. Et c'est à ce niveau que certains points de logique méritent d'être posés.

Une géométrie, quelle qu'elle soit, part d'un postulat fondamental, d'une hypothèse de départ; Un mouvement politique aussi. L'hypothèse de départ du Mouvement Breton peut être énoncé ainsi : «Il faut une souveraineté bretonne en Bretagne». Cet énoncé est, je pense, suffisamment large pour être accepté par tout militant breton digne de ce nom.

Souveraineté? Dans le contexte contemporain, il en existe de divers types, les plus importants (du point de vue national) étant : la souveraineté économique, c'est à dire la maîtrise de la production, de la gestion et de l'échange des biens; la souveraineté politique, c'est-à-dire la maîtrise des structures sociales.

Bretagne? Reprenons, pour la caractériser, la définition classique de la nation : «C'est une communauté humaine stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans une communauté de culture».

Les termes étant définis, nous pouvons aborder les premières questions qui concernent évidemment les conditions objectives nécessaires à la réalisation du projet.

- Le consensus populaire, la popularité? Nous revenons sur ce point (qui mérite un ample développement) dans un prochain numéro.

- Libération nationale et sociale, par où commencer? Cette question agite et divise le mouvement breton; elle est d'ailleurs extrêmement importante. Il suffit de se tourner vers l'Irlande pour voir qu'elle détermine toute la stratégie des mouvements de libération; elle y a fait germer, dans les 10 dernières années, des vendettas meurtrières à l'intérieur même des rangs républicains.

Voici l'alternative telle que la pose la révolution irlandaise : soit tenter de réunir les travailleurs nord-irlandais (catholiques et protestants) autour d'un projet social anticapitaliste, qui deviendra anti-britannique et débouchera sur la libération nationale; c'est la stratégie des «officiels» du Sinn-Fein-Workers-Party. Cette stratégie les a fait abandonner la lutte armée et mettre toutes leurs forces et tous leurs espoirs dans le combat social.

Soit, considérant que le pouvoir britannique divise pour régner et donc qu'il maintiendra coûte que coûte le fossé entre catholiques et protestants, conclure que le départ des britanniques est le premier pas vers la libération nationale et sociale de l'Irlande; c'est la stratégie de l'I.R.A. et du Sinn Fein «Provisoire». Cette stratégie les a conduit à durcir leurs actions contre les tenants du pouvoir britannique (actions politiques et militaires), même si leur programme politique débouche, comme les «officiels», sur une Irlande socialiste.

Mais revenons à la Bretagne où la même alternative se pose, mais en des termes différents, moins «militaires». Libération sociale et libération nationale, par où commencer? Pour éviter les pièges des préjugés et des pesanteurs politiques, nous allons envisager les différents cas de figure et en tirer des conclusions logiques.

### 1 - LUTTER POUR LA LIBERATION SOCIALE D'ABORD.

1er cas : cette libération sociale est possible en société libérale. Cette hypothèse suppose une certaine prospérité des industries bretonnes (de type capitaliste ou coopératif), ces industries jouant obligatoirement le jeu imposé par le marché international et la politique économique française. De plus, cette parcelle de pouvoir économique, détenue par certains bretons (et non par le peuple breton, ce qui rend la libération sociale très limitée), peut être vendue à des étrangers. On peut en conclure que, dans ce cas, ni la libération sociale, ni la libération nationale ne sont assurées, ce qui nous amène à conclure que l'hypothèse de départ est irrecevable.

2ème cas : Cette libération sociale passe par l'instauration du socialisme. Socialisme avant indépendance suppose socialisme français en Bretagne. Socialisme suppose nationalisation (jusqu'à preuve historique du contraire). Nationalisation suppose Nation. Si la «nation» officielle est la «nation» française, cela signifie que les industries bretonnes seront gérées, non pas par des capitalistes bretons, mais par des fonctionnaires au service de l'Etat français. Quelles sont dans ce cas les seules possibilités offertes aux militants bretons? Elles sont au nombre de deux.

- Soit lutter pour une autogestion à outrance, qui viderait le pouvoir central de son contenu au profit des structures «locales». Ce schéma, qui suppose un combat de la base contre un sommet qui cumule le pouvoir politique et le pouvoir économique, fait reposer tout espoir de changement sur la bonne volonté des gouvernants français, qui peuvent d'ailleurs à tout moment reprendre ce qu'ils ont donné. Considérer ce schéma politique comme valable serait donc faire preuve d'une grande naïveté.

- Soit s'infiltrer à tous les niveaux dans les rouages du système et le contraindre à évoluer. L'expérience historique permet de tester cette deuxième hypothèse qui n'est malheureusement pas meilleure que la première. Prenons le cas des structures nationalisées de la France d'aujourd'hui : S.N.C.F., Education «nationale», Armée, industrie automobile, etc... Y-a-t-il seulement une ébauche de bretonnisation, un germe de libération nationale bretonne? Rien, moins que rien. La structure est plus forte que les sentiments et les dissidents qui y prendraient des places seraient tôt ou tard contraints de s'asseoir sur leurs convictions ou de démissionner.

### 2 - LUTTER POUR LA LIBERATION NATIONALE D'ABORD

Un peuple est libre ou ne l'est pas, tout comme une femme est enceinte ou ne l'est pas. Il n'y a pas pour un peuple de demi-liberté, de moitié d'honneur; mais comme plusieurs politiciens complexés, moitié chien moitié chat, moitié breton moitié français, se sont évertués à nous faire croire le contraire, nous allons quand même envisager ce cas monstrueux.

- Hypothèse N°1 : La libération nationale bretonne peut se faire dans le cadre français.

Soit sur un pied d'inégalité : la France garde le contrôle de l'armée, des affaires extérieures, de la monnaie. Le contrôle étranger de la monnaie et des affaires extérieures rend impossible toute souveraineté économique stable; le contrôle étranger de l'armée et des affaires extérieures rend impossible toute souveraineté politique stable. Cette solution n'a donc rien à voir avec le véritable mouvement breton.

Soit un pied d'égalité : c'est le système fédératif idéal (idéal parce que jamais réalisé). Pour qu'un tel système soit possible dans l'hexagone, il faudrait que toutes les régions soit de même nature, et qu'elle aient des intérêts communs qui les unissent autrement que par la force : n'importe qui peut constater que ce n'est pas le cas. Qu'y a-t-il de commun entre la Bretagne, la Beauce, la Corse, l'Alsace? Je vous le donne en mille : l'opresseur commun, transformé par le magicien «fédéralisme» en gentil chef d'orchestre; inutile d'épiloguer sur le sérieux de ces chimères fédérales.

- Nous arrivons naturellement à poser la seconde hypothèse : la libération nationale bretonne hors du cadre français. Ceci suppose logiquement la création d'une structure indépendante qui peut être, soit une monarchie (qui est à notre époque une solution fantaisiste et inadaptée), soit une république. C'est cette dernière solution qui a été adoptée par tous les peuples qui ont, dans un passé récent, accédé à la souveraineté. C'est une solution stable (ce qui veut dire calme).

### 3 - LUTTER POUR LA LIBERATION SOCIALE ET LA LIBERATION NATIONALE EN MEME TEMPS.

On peut imaginer qu'une pièce de monnaie, lancée en l'air, retombe sur la tranche; cette probabilité est néanmoins infime.

Envisageons-la cependant.

Cela équivaut à envisager la révolution totale, le grand bouleversement, suite à la destruction de la souveraineté politique et économique française (une telle destruction pouvant cependant être inaugurée par la liquidation nucléaire de la région parisienne).

Ce cas, en fait, nous ramène aux schémas envisagés précédemment. La différence est que l'ennemi est amoindri ou absent. Ici, l'instauration d'une République bretonne n'est pas un préalable à la libération sociale, mais une mesure nécessaire pour empêcher la destruction des acquis sociaux par le premier aventurier venu.

On voit que l'instauration d'une République bretonne est le premier «passage obligé» vers une souveraineté bretonne en Bretagne. Y en a-t-il d'autres?

La question qui se pose maintenant est d'ordre socio-économique. La souveraineté économique d'un pays comme la Bretagne peut-elle être assurée par un régime capitaliste, ou alors des mesures socialistes doivent-elles être nécessairement prises par des dirigeants bretons?

- 1ère possibilité : République bretonne + régime capitaliste. Cela suppose que, parallèlement au nouvel Etat, les secteurs-clés de l'économie puissent être contrôlés par des individus indifférents ou hostiles au nouveau pouvoir. Cela suppose aussi que certaines industries importantes en Bretagne (secteur électronique, secteur agro-alimentaire,...) obéissent, non pas aux directives bretonnes, mais aux directives françaises, américaines ou allemandes. C'est pour un pouvoir breton prendre un risque énorme de déstabilisation et de faillite que d'accepter un tel état de fait; c'est ce que l'on appelle le néo-colonialisme.

- 2ème possibilité : République bretonne + régime socialiste. J'appelle socialisme le contrôle populaire sur la vie socio-économique; le fait qu'un socialisme breton soit de type coopératif, étatique, autogestionnaire est un problème secondaire. L'essentiel est qu'il assure la «nationalisation» de l'économie bretonne, qu'il fasse de l'économie bretonne une économie nationale. La nécessité de «nationaliser» les secteurs-clés de l'économie pour en conserver le contrôle s'est manifesté dernièrement chez les français par leur changement de gouvernement; Il s'était manifesté bien plus tôt en Algérie, et dans tous les petits pays qui ont voulu sortir de l'ornière néo-coloniale. Nous considérons donc (de plus amples développements seront nécessaires; ils viendront en leur temps) que la nationalisation (c'est à dire la bretonnisation) des secteurs-clés de l'économie est le second «passage obligatoire» vers une souveraineté bretonne en Bretagne. Y a-t-il d'autres «passages obligés» vers une souveraineté bretonne en Bretagne? J'en vois un autre; il est d'ordre social ou plutôt stratégique. Un pays de moins de 4 millions d'habitants n'a qu'un seul atout face à son puissant voisin et face à des super-puissances qui le convoitaient : c'est son peuple. Une petite république ne peut confier sa défense nationale à une armée qui serait à son échelle; ce serait du suicide. Seule une défense populaire est adaptée à un pays comme la Bretagne, compte tenu des convoitises qu'elle peut éveiller. Or les gens ne défendent énergiquement que ce qui leur est bien; il faut donc qu'une République bretonne, sous peine de disparaître dans les tourments, soit le bien de tous les bretons. C'est là le troisième «passage obligé» : une vie démocratique intense en Bretagne.

Voici donc ces quelques points de logique posés. Il ne s'agit pas, évidemment de faire de la politique-fiction, de rêver. L'architecte rêve t-il quand il trace des plans, quand il calcule l'épaisseur des murs, l'orientation du bâtiment, la structure des matériaux à employer? Il est bien plus réaliste que l'entrepreneur brouillon qui, faute d'un plan précis, croit construire une cathédrale et ne construit qu'un cabigi.

Avant de savoir par où commencer le combat pour la libération de la Bretagne, il nous fallait analyser et comparer les diverses stratégies compatibles avec notre but : bâtir une souveraineté bretonne en Bretagne.

Ceci nous permet en tout cas de distinguer ceux qui, en Bretagne n'allument que des feux de paille de ceux qui, patiemment, préparent la première étape : la mise en place d'une République bretonne.

L.M.



# INSOUMISSION

Depuis 1977 l'insoumission bretonne a beaucoup fait parler d'elle. Ceux qui s'opposent au nationalisme breton n'ont pas lésiné sur les moyens afin d'apporter le trouble dans les esprits.

Cet article est donc d'une part un petit historique de l'insoumission bretonne, l'idée qu'elle véhicule, les actions diverses qu'il est possible de mettre en oeuvre dans ce cadre de lutte, et son actualité avec le combat de Hervé Kerrain et Bernard Corbel.

En septembre 1977, à Nantes, un groupe de jeunes créèrent le Mouvement d'Insoumission Bretonne. Un article sur le MIB parut alors dans le - aujourd'hui défunt - APL.

Nous reçûmes une lettre qui provenait de la prison de Rennes. C'était Jean-Pierre Le Mat qui nous signalait qu'il était insoumis breton et qu'il était emprisonné depuis trois mois. Le hasard voulut qu'un gars du Léon et un groupe de jeunes du Pays Nantais, eurent la même idée et la même démarche. Mais quelle est donc cette idée? Que réclament les insoumis bretons? A ces questions on peut répondre par d'autres questions, à savoir :

- Un breton peut-il être coupable d'obéissance à la France?  
 - Un Breton qui sert la France et donc se soumet à l'occupant, est-il un renégat, un valet?  
 En effet, nous voulons supprimer l'incohérence qui existe entre le fait d'être Breton et le fait d'obéir au maître, l'état

français. Qui plus est, lorsque l'on est militant breton, il est bon d'être logique. Aussi, quand on revendique une Bretagne gérée par les Bretons que l'on dénonce la politique coloniale qu'exerce la France en notre pays, il faut allier les actes à la parole; s'engager sur le chemin de la résistance.

**L'Insoumission Bretonne, un ensemble de luttes.**

Le refus de la conscription n'est pas le combat unique que nous entendons mener. Lorsque nous employons le terme insoumissions nous entendons désobéissance civile aussi bien que militaire à l'état français. Il faut arriver au stade où nous pourrions mener des actions collectives de refus des ordres et lois qui s'inscrivent dans la constitution française, qui constitue pour nous, bretons, un vulgaire torchon.

Dès exemples d'actions collectives contre un ennemi quel qu'il soit pourront étayer cette idée.

Sous l'occupation nazi - bien sûr pas en France - c'était au Danemark, un décret nazi ayant ordonné que tous les juifs aient à porter «l'étoile jaune», les Danois se mirent tous à arborer cet emblème. Aussi, les intentions des nazis se retrouvaient réduites à néant.

Lorsqu'en Bretagne, les enfants iront par milliers à Diwan, ce sera aussi une forme de désobéissance et de résistance au rouleau compresseur qu'est la culture française. Cette résistance d'ailleurs existe déjà, en dehors du refus de la conscription.

Avant, quand on n'avait pas de travail, on s'exilait vers Paris, la Rhur ou les Amériques. Le fait est là; nombre refusent maintenant de partir et préfèrent être chômeur en Bretagne que d'avoir un «job» de survie en France. Cette résistance passive est l'expression latente du refus de se laisser déporter, de céder à l'appât des primes de mobilité et à la pression patronale.

Ces attitudes prouvent que notre communauté nationale est encore profondément vivante, et qu'elle recèle un formidable potentiel de vie qui aujourd'hui a provoqué des insoumissions nationalistes bretonnes, mais qui demain à l'image du Peuple Danois, peut mener des luttes plus générales. Et il ne faut pas dire que les nationalistes bretons qui aujourd'hui montrent l'exemple à suivre, ne sont qu'un poignée, en effet il ne faut jamais préjuger de l'avenir d'une nation et quiconque vous dira qu'un acte de résistance est prématuré, imprudent ou dangereux, quiconque le dira, mérite le mépris et les crachats, car notez bien ceci et reprenez le : un jour quelque part, d'une façon ou d'une autre il faut bien que quelqu'un commence, et le premier acte de résistance est toujours et sera toujours prématuré, imprudent et dangereux. (James Fintan Lalor) in mémorandum pour l'insoumission bretonne).

## La France face à l'insoumission Bretonne

Depuis 1977 et l'insoumission de Jean-Pierre Le Mat, il y a eu Noël Evain, Alan Coraud. Et, aujourd'hui d'autres insoumis bretons sont en prison : Bernard Corbel et Hervé Kerrain.

Face à ces actes, la France a toujours répondu de la même façon : la répression. C'est cela qui nous fait dire que nous sommes sur la bonne voie, car elle prouve ainsi sa faiblesse.

A la fête du vin naturel à Pontivy en juillet 81, il y avait un débat en plein air. Le thème : «Quelle gauche, pour quelle Bretagne?» Aujourd'hui, avec les déceptions accumulées par certains de nos compatriotes «qui y croyaient», les promesses non tenues, véritables mensonges orchestrés des politicards bretons, infédés aux partis politiques français, le titre de ce débat prête à sourire. Plutôt «Quelle politique de la gauche française vis à vis de la colonie d'extrême ouest».

Pourtant en cette journée de juillet 81, tout le monde était bouche bée devant les belles paroles de je ne sais quel messie du P.S., et devant ses belles promesses de liberté et fraternité.

On prit alors rendez-vous pour le jugement des insoumis bretons qui passeraient sous le gouvernement français de gauche.

- Le 17 décembre 81, Hervé Kerrain et Bernard Corbel étaient jugés pour refus d'obéissance à l'armée française. Ils étaient revenus d'Irlandes

après quatre ans d'exil et heureux de retrouver la Bretagne avec l'amnistie de Mitterrand. Mais, l'armée française a toujours aimé les conscrits bretons chair à canons. Aussi, l'insoumission était amnistiée mais l'uniforme une nouvelle fois les attendait. Désobéir en le refusant était donc condamnable.

L'armée populaire française de l'après 10 mai n'aime pas plus qu'avant les rebelles bretons.

Aussi, le 17 décembre, le changement tant promis pour la Bretagne, entre autre par ce beau parler breton du P.S. à la fête de Pontivy se révéla dans toute sa splendeur.

Hervé et Bernard ont été condamnés à 2 ans de prison ferme chacun, soit 24 mois, la peine maximale et l'obligation, en outre de refaire leur service à la sortie de prison.

La droite, avant le 10 mai, c'était 15 mois ferme. Le jacobinisme de gauche serait-il encore plus outrancier que tous les Debrés de la droite française? Alors Monsieur du P.S., venez donc que l'on discute un peu.

- Encore une fois, des bretons se sont fait bernier. JAMAIS, en cinq siècles de colonisation, un seul français au pouvoir n'a tenu ses engagements. Tous se sont révélés des impérialistes, des xénophobes, des cocardiers, des «Bretonophobes», bref des politiciens français. Pourquoi cela changerait-il aujourd'hui?

Plus que jamais face à cette répression française, répondra la détermination bretonne. Rien n'arrête la progression d'une nation en marche.

## LETTRES

DE B. CORBEL ET H. KERRAIN

### INSOUMIS POLITIQUES

#### BRETONS

#### INSOUMISSION BRETONNE

Emprisonnés depuis le 5 octobre, Hervé Kerrain et Bernard Corbel, **INSOUMIS NATIONALISTES BRETONS** déclarent :  
 Après plus de quatre ans d'exil volontaire et une condamnation pour insoumission, amnistiés l'été dernier, nous, Bernard Corbel et Hervé Kerrain, fûmes convoqués à Rennes pour un nouvel appel au service militaire français.

En refusant de porter l'uniforme français, nous marquons ainsi notre refus de servir les oppresseurs du Peuple Breton : l'Etat français et ses valets.

Servir l'état français c'est se condamner soi-même à maintenir la servitude de notre peuple.

Enfermé dans les geôles de l'armée française, en attendant notre procès au tribunal militaire, nous appelons toutes les personnes et les organisations qui luttent pour la libération du Peuple Breton, à nous soutenir, pour une insoumission bretonne.

**POUR UNE INSOUMISSION NATIONALISTE BRETONNE POUR LA LIBERATION DE NOTRE PEUPLE**

H. Kerrain, B. Corbel, prisonniers politiques bretons.

Il nous a été fait état d'un certain nombre de dissensions au sein des comités de soutien à notre action. Pour les faits rappelons que :

- En tant que nationalistes bretons nous avons refusé de porter l'uniforme de l'armée française.

- De ce refus découle que nous avons été écroués à la prison de Rennes et risquons jusqu'à 2 ans de prison.

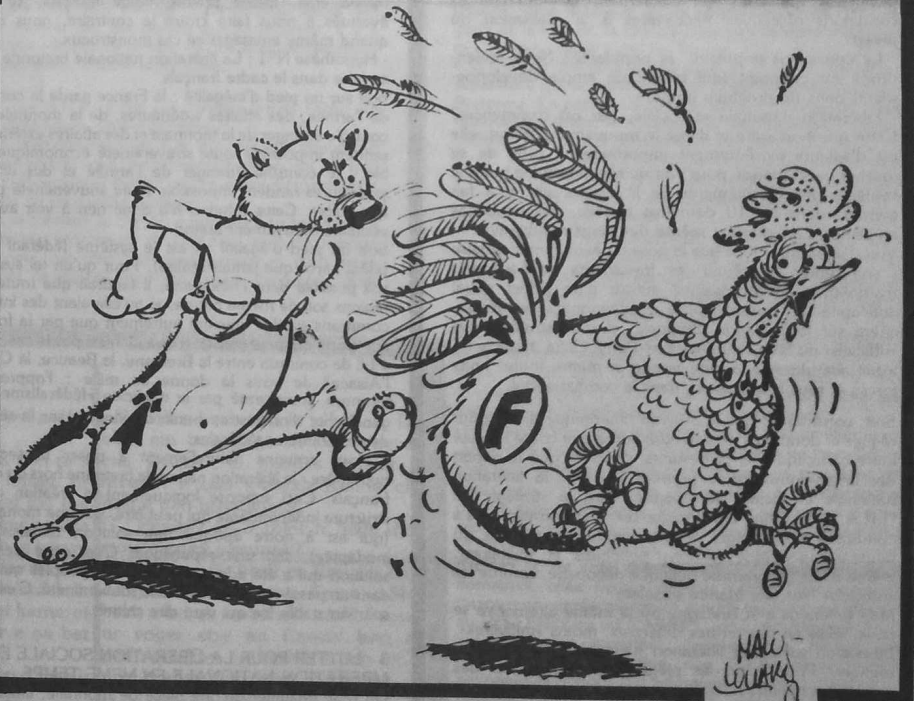
Les organisations susceptibles de nous soutenir sont de 3 ordres :

1 - Le mouvement national Breton, avec ses différentes composantes qui doit affirmer qu'il est incompatible d'avoir une conscience nationale bretonne et de servir l'Etat français.

2 - Les organisations politiques et syndicales, les personnes pensant que, sur le plan du droit fondamental de l'homme, nous n'avons pas à être incarcérés pour ce qui n'est qu'en fait qu'un délit d'opinion.

3 - Les organisations anti-militaristes pour des raisons évidentes.

Il est certain que les idées et les intérêts de chacun ne coïncident pas. Mais tout le mouvement breton, ainsi que toute personne nous reconnaissant le droit de lutter pour nos idées doivent nous soutenir et exiger notre libération.



Toute action de soutien risquant de compromettre l'unité des comités de soutien ne peut être engagée que par les groupes ou personnes intéressés, de leur propre domaine et au sein de leur propre action. Nous demandons le soutien de tous dans la mesure où ne seront pas cachées les raisons profondes de notre action.

Bernard CORBEL  
 Hervé KERRAIN

**DOUAR BREIZ  
 REPUBLIQUE  
 BRETONNE**

# BRETONNE !

En condamnant ainsi Hervé et Bernard, ce sont d'autres patriotes bretons qui se lèvent. Demain, une déclaration collective de futurs insoumis bretons sera rendue publique.

Et nous n'avons que faire que cette armée ait tel ministre ou tel autre, que cette armée soit de gauche ou de droite, pour nous elle est française, cela nous suffit.

## LES BUTS DE L'INSOUMISSION BRETONNE

Certains diront que c'est beaucoup de prison pour revendiquer nos droits. Mais ceux-là n'ont pas dû comprendre de quel enjeu il est question...

Car cet enjeu n'est pas une quelconque revendication d'ordre philosophique, ce n'est pas non plus une conquête dérisoire du «droit à la différence» dont quelques intellectuels soixante huitard fatigués aiment à se gargariser, mais bel et bien la reconquête de la SOUVERAINETE NATIONALE BRETONNE.

C'est cela le but de l'Insoumission Bretonne et nous n'avons jamais revendiqué des réformes des dissolutions de certaines institutions, une amélioration de la démocratie française!! Certes non, et pas davantage que les prisonniers politiques bretons nous n'avons fait dans la réforme.

Il est vrai que certains en leur nom ont agi ainsi. On comprend d'ailleurs pourquoi le mouvement breton stagnait depuis quelques temps.

Nous, nous savons à qui nous avons à faire : c'est l'ETAT IMPERIALISTE FRANÇAIS, nous savons ce qu'est notre but, c'est une REPUBLIQUE BRETONNE.

## Quelle est votre position vis à vis des insoumis français?

La réponse à la première question peut très bien se mettre ici aussi, à savoir que les nationalistes ne se ressemblent pas tous. Heureusement d'ailleurs car le fait de se ressembler uniformément, d'avoir les mêmes idées en tout et pour tout, c'est ça le fâchisme ou le totalitarisme. Aussi, c'est à chacun de voir s'il est solidaire ou pas. Mais on aimerait bien que les antimilitaristes soutiennent la juste lutte de libération nationale du peuple Breton.

Malheureusement, contrairement à cela, il s'organise au niveau de la France, et par là même renforce l'existence artificielle de cette France en Hexagone.

Que ceux qui préfèrent ramper continuent à mendier leurs réformes, quant aux autres, ceux qui pensent que le peuple Breton mérite mieux, qu'ils nous rejoignent.

Que les jeunes préparent leur insoumission bretonne. Ils feront là un acte qui peut avoir des répercussions très importantes pour l'avenir du Peuple Breton. Et que le soutien s'exprime par tous les moyens, entre autres financier.

## REPONSE A QUELQUES QUESTIONS

**Vous êtes contre l'armée française, mais si elle était bretonne?**

Nous ne sommes pas spécifiquement contre l'armée française, nous sommes nationalistes breton donc nous nous opposons à l'état français à travers son armée.

Nous ne posons pas le problème au niveau philosophique, à savoir, armée ou pas armée. Les insoumis bretons sont à l'image du Peuple Breton, c'est à dire avec chacun ses propres idées sur ce que sera la société bretonne libre de demain.

Ce qui est certain, c'est qu'il ne peut y avoir de réforme ou de transformation sociale en Bretagne tant que nous ne serons libre, c'est à dire tant que nous ne nous gérons pas nous-mêmes.

Le Peuple Breton se donnera alors ses propres institutions. C'est donc nous tous, ensemble qui feront le choix, sans avoir de compte à rendre ni en France ni ailleurs.

Dé plus, il faut savoir qu'un mouvement antimilitariste - la coordination antimilitariste de l'ouest - dans deux communiqués de presse se désolidarisait de Hervé Kerrain et Bernard Corbel, car ils étaient soutenus par le MIB qui lui-même était soutenu par le SPV (sic).

Ainsi, plutôt que de soutenir les militants bretons, ils s'érigent eux-même en procureur. Ainsi, ce n'est pas un seul procureur qu'on eu Hervé et Bernard, mais plusieurs dizaines, si l'on

compte toutes les organisations françaises qui s'unissent dans une même condamnation de l'insoumission Nationaliste Bretonne.

Et le procureur (de son vrai nom commissaire du gouvernement) ors du procès d'utiliser ce communiqué afin «d'enfoncer» encore davantage nos deux compagnons...

Nous disons que l'attitude de ces antimilitaristes est digne de mépris, d'attaquer deux gars emprisonnés qui ne pouvaient même pas répondre, prétendre comme eux que : «Les prisons bretonnes sont-elles plus confortables que les prisons françaises» est un procès d'intention qui montre une pensée totalitaire. Finalement, nous sommes arrivés à faire se dévoiler deux attitudes bien nettes, être du côté de la Bretagne ou être du côté de la France. Certains ont essayé avec des arguments du plus bas niveau de cacher cette réalité. Le communiqué du CHAR en est l'exemple même. Il faut en prendre note.

## L'avenir de l'insoumission bretonne.

Il faut se rendre à l'évidence que l'Insoumission Bretonne en dérange plus d'un! Car elle pose clairement le problème national breton. Pour le procès de Hervé Kerrain et Bernard Corbel, beaucoup ont préféré s'enfermer dans un mutisme total.

Quant aux médias, ils ont étouffé l'affaire. La condamnation à deux ans, à l'évidence, était prévue d'avance. Comme au temps des condamnations à la

cour de sûreté de l'état, c'est là le pouvoir politique qui distribue les peines, en TPFA aussi.

Mais le pouvoir français, malgré ses tentatives, ne stoppera pas cette marche en avant de la résistance par la désobéissance civile et militaire qui doit créer une véritable force d'Inertie.

Comme il était dit plus haut, D'autres patriotes bretons sont prêts à l'action.

Aussi, dès maintenant, la preuve en est faite que cette forme de lutte est un des atouts du combat global que nous menons pour notre indépendance nationale et la construction d'une République Bretonne.

Hervé Kerrain et Bernard Corbel sont donc à la Maison d'arrêt de Rennes. Voici leur adresse : Bernard Corbel et Hervé Kerrain Prisonniers politiques bretons C 2 2 0

56, bld Jacques Cartier  
35100 RENNES

N'hésitez pas à leur écrire. N'oubliez jamais de joindre des timbres en le leur précisant sur la lettre.

Aidez financièrement le MIB BP 22 - 44430 - LOROUX - B  
CCP 4 187 74 Y NANTES  
Demandez-nous des pétitions. Aidez aussi Skoazell Vreizh qui les a pris en charge. Chez Per Loquet - Poull ar Feunteun - 29219 Le Relecq Kerhuon

ALAN

## Réponse du secrétariat du ministre des Armées au député P.S. Boucheron qui interrogeait le ministre sur le cas Corbel-Kerrain.

Monsieur Charles HERNU, Ministre de la Défense, a pris les dispositions suivantes destinées, en attendant l'intervention des textes législatifs en préparation, à régler la situation des jeunes gens qui ont régulièrement demandé le statut d'objecteur de conscience et ne l'ont pas obtenu.

1 - Le Ministre rappelle qu'il a déjà donné par instruction que les candidats écartés du bénéfice du statut par la commission juridictionnelle et qui ont intenté un recours devant le Conseil d'Etat soient placés, malgré le caractère non suspensif de ce pourvoi, en position d'appel différé.

2 - Les jeunes gens qui n'ont pas intenté un recours devant le Conseil d'Etat seront également placés en position d'appel différé.

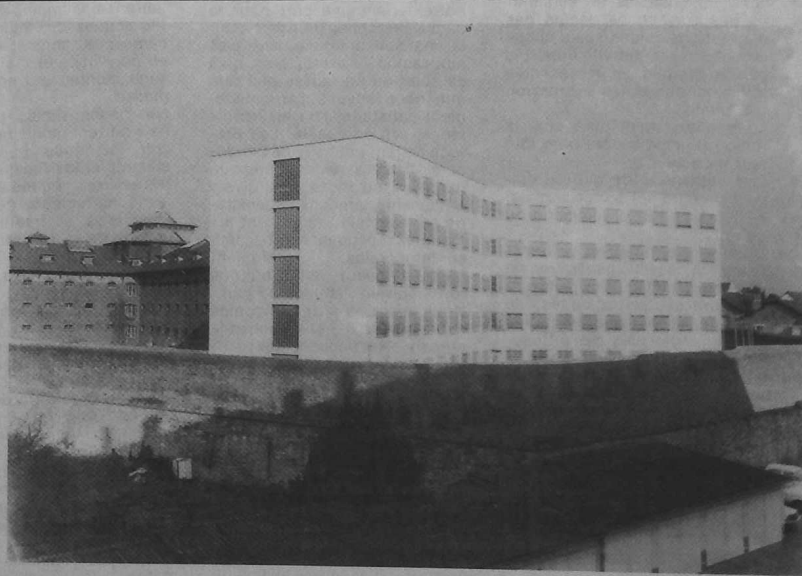
3 - En outre, ceux d'entre eux qui ont commis le délit d'insoumission ou de refus d'obéissance feront l'objet des mesures suivantes en fonction de l'état d'avancement des procédures judiciaires suivies à leur rencontre.

a - arrêt de la délivrance d'ordres de poursuite.

b - Intervention auprès des parquets des tribunaux permanents des forces armées pour qu'ils requièrent, conformément aux dispositions de l'article 157 du code de justice militaire, la mise en liberté des jeunes gens placés en détention provisoire.

c - suspension de l'exécution des jugements pour ceux qui auront déjà été condamnés (article 340 du code de la justice militaire).

4 - Des mesures transitoires seront prévues dans le projet de loi modifiant le statut des objecteurs de conscience, afin de



## LA PRISON JACQUES CARTIER, A RENNES

permettre à ceux qui se sont vu refuser ce statut de le demander à nouveau.

Ce texte est édifiant. Il montre que la justice française poursuit les insoumis Bretons pour délit d'opinion, celui de ne pas reconnaître la loi française.

Reconnaissez d'abord cette loi en demandant l'objection de conscience, et puis après faites acte de refus d'obéissance, d'insoumission, et vous serez libérés.

Faites directement acte de refus d'obéissance, d'insoumission, comme Corbel et Kerrain et vous serez condamné.

Et pourtant le délit est le même.

## LE DRAPEAU EN QUARTIER

Samedi 14 novembre à 17 heures, une manifestation nationaliste bretonne défilait dans les rues de Rennes pour apporter son soutien aux deux emprisonnés. Une cinquantaine de manifestants pénétrèrent à l'intérieur de la caserne Foch, en pleine ville, sans rencontrer aucune opposition de la part du service de garde (15 hommes sous la responsabilité d'un adjudant de semaine). Toujours sans la moindre opposition, les manifestants amenèrent les

couleurs tandis qu'arrivait sur les lieux le colonel, commandant le 41ème régiment d'Infanterie, en civil, qui lui protesta véhémentement et demanda qu'on lui rende son drapeau, sans que cependant aucun des militaires présents ne tentât de lui venir en aide. Seul un inspecteur des renseignements généraux, présent sur les lieux, tenta de s'interposer en parlant de flagrant délit. Il reçut un soufflet qui lui cassa ses lunettes. Les manifestants sortirent ensuite de la caserne et déchirèrent l'emblème national, sur le Boulevard de la Tour d'Auvergne, avant de continuer d'aller manifester en ville.

La réaction des autorités (armée et préfecture) est pour le moins curieuse. Devant cette facilité avec laquelle les manifestants sont rentrés dans la caserne, la passivité du service de garde et l'absence de tout contrôle de la manifestation par les forces de l'ordre, il semble que l'on veuille minimiser l'incident (pour éviter au Colonel des arrêts de rigueur?). On prétend également, dans le même communiqué à O.F., pour sauver la face, avoir chassé les manifestants de la caserne Foch et de les avoir empêcher de rentrer dans une autre caserne, ce qui est démenti par les témoins présents sur les lieux.

DOUAR BREIZ  
REPUBLIQUE  
BRETONNE

UN OBJECTIF :

LA RÉPUBLIQUE

